

Spécification technique n° A 15-98 relative aux articles confectionnés à base de tricot élaborée par le Groupe permanent d'étude des marchés d'articles textiles, cuirs et produits connexes (GPEM/TC) et adoptée par le section technique de la commission centrale des marchés le 10 décembre 1998.

CIRCULAIRE DE PRÉSENTATION

La spécification technique relative aux articles confectionnés à base de tricot complète le dispositif juridique mis en place avec le décret n° 96-538 du 14 juin 1996 approuvant la cahier des clauses techniques générales applicables aux marchés publics d'articles confectionnés (brochure éditée par les Journaux officiels sous le n° 2025).

Cette spécification fixe les modalités de définition du besoin et de contrôle de la qualité applicable aux articles confectionnés à base de tricot.

Compte tenu de l'extrême diversité de ces produits, ainsi que de leur fréquente évolution, il n'a pas paru souhaitable d'établir des fiches techniques les identifiant.

Cette spécification technique se substitue au cahier des prescriptions communes applicables aux marchés publics d'articles de bonneterie, dont le décret d'approbation a été abrogé par le décret n° 99-597 du 8 juillet 1999, ainsi qu'aux décisions n°s 10 et 11 du GPEM/TC approuvées le 17 décembre 1974 par la section technique de la commission centrale des marchés.

PUBLICATION

La présente circulaire de présentation sera publiée :

- sans la spécification : dans *Marchés publics, la revue de l'achat public* (1) ;
- avec la spécification : dans la brochure n° 5504 de la collection « Marchés publics » des Journaux officiels (2).

Mention de l'édition de l'ouvrage sera faite dans *Télégramme Marchés publics* (3).

QUESTIONNAIRE

Ce document est perfectible.

Les suggestions, observations ou critiques éventuelles sont à adresser au bureau du conseil aux acheteurs publics de la Direction des affaires juridiques, tour Mattéi, 207, rue de Bercy, 75572 Paris Cedex 12, en répondant au questionnaire ci-après.

(1) Publication de la Direction des affaires juridiques, en vente par correspondance à la Documentation française, 124, rue Henri-Barbusse, 93308 Aubervilliers Cedex.

(2) En vente à la direction des Journaux officiels, 26, rue Desaix, 75727 Paris Cedex 15.

(3) Publication éditée par la Direction des affaires juridiques, tour Mattéi, 207, rue de Bercy, 75572 Paris Cedex 12.